

Compte rendu de la réunion du 24 septembre 2017

Présents : Bastin Antoine, Besse Jean, Cardot Christian, Costagliola Didier, Gustave Philippe, Vigreux Catherine

Invités : Chenet Christian, Landais Rémi, Lemaire Régis

Excusés : Martinot Michel, Reynes Eric

1)- La commission nationale ayant modifié la date des demi-finales des coupes en la fixant au week-end du 27-28 janvier 2018 au lieu de celui du 20-21 janvier, la commission régionale fixe la date du challenge hiver pupille au 21 janvier au lieu de la date initiale du 28 janvier.

2)- La commission entérine les lieux de formation suivants :

- recyclage aux mouvements libres (nouveau code FIG) : 19 novembre 2017 à Moussy-le-neuf. Cette formation se déroulera toute la journée.

- recyclage aux mouvements imposés (nouveau code FSCF) : 14 janvier 2018 à Sarcelles. Cette formation se déroulera le matin. Cette année le nouveau code de la gymnastique masculine est téléchargeable sur le site de la fédération

(<https://www.fscf.asso.fr/reglements-et-textes-officiels>).

La commission entérine les lieux de compétition suivants :

- 1° tour des Coupes : 10 décembre 2017 en matinée à Croissy.
Il est demandé à la Jeunesse de Croissy de changer le sens de la piste d'élan au saut de manière à arriver en fosse (avec pose de tapis).
- Challenge hiver pupille : 21 janvier 2018. Nous n'avons pas de club organisateur pour le moment et nous sommes toujours à la recherche d'un lieu.
- Challenge hiver adultes : 4 février 2018 à Croissy sur seine.
- Championnat régional individuel : 8 avril 2018 à l'Isle Adam. Le championnat sera mixte.
- Championnat régional en équipe : 3 juin 2018. Le lieu est actuellement en cours de discussion avec une association.
- Rencontre été jeunes poussins : le 10 juin 2018 à Sarcelles.

3)- Christian Chenet ayant annoncé que c'était la dernière année où il exerçait la fonction de formateur des juges tant au niveau régional que fédéral, la commission propose que Régis Lemaire assure cette fonction en doublette avec Christian dès cette année.

Deux candidats ayant manifesté le désir de suivre une formation de juge fédéral 1, il sera organisé une formation pour accéder à ce niveau de juge. Cette formation, dont les modalités seront précisées une fois connue le nombre de volontaire, est ouverte à tous les juges de niveau 2° échelon minimum. Les candidatures sont à faire parvenir avant le 20 octobre à Christian Chenet (christian.chenet@wanadoo.fr) et Didier Costagliola (didier.costagliola@wanadoo.fr).

Commission régionale de gymnastique masculine

4)- Il est formé au sein de la commission un groupe de travail qui sera chargé de l'organisation matérielle des compétitions. Ce groupe se réunira aussi souvent que nécessaire.

5)- Concernant les récompenses données aux gymnastes, la commission décide de ne plus exiger des clubs un quota de récompenses. Par contre, les clubs pourront toujours fournir des récompenses. Cela fera l'objet d'une discussion cas par cas entre le club et la commission.

Par ailleurs, la commission décide que dorénavant:

- Aux compétitions individuelles, les trois premiers de chaque catégorie recevront une médaille.
- Aux compétitions collectives, les trois premières équipes de chaque catégorie recevront une coupe.
- Aux compétitions de jeunes poussins, tous les participants recevront une médaille participative.

6)- Christian Cardot est chargé de faire un inventaire des salles de la région et de leur capacité.

7)- Rémi Landais est chargé de revisiter le cahier des charges des compétitions en région.